

Les défis à relever pour préserver le patrimoine naturel

- Assurer une gestion cohérente et concertée à l'échelle de la Baie.
 - Favoriser une approche globale de la Baie et articuler Natura 2000 aux autres démarches et projets de territoire (SCOT et PLU, SAGE, Aires Marines Protégées, projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel...)
- Sensibiliser le public en faveur de la préservation du patrimoine naturel.
 - Valoriser et prendre en compte le patrimoine d'intérêt européen (exposition itinérante, sorties à destination du grand public organisées par les Maisons de la Baie, mise en place de supports d'information et d'observation du patrimoine naturel sur site).
 - Réaliser des guides de bonnes pratiques et de la réglementation.
 - Encourager la création d'une équipe de surveillance et d'information environnementale sur la Baie (médiateur nature).
 - Mobiliser la presse et les supports de communication existants.
- Concilier loisirs, économie et écologie.
 - Accompagner le développement des activités professionnelles (conchyliculture, guides de la Baie...) ou de loisirs (sports de nature, pêche à pied...) vers une bonne prise en compte des enjeux environnementaux.
 - Canaliser la fréquentation dans les secteurs sensibles et sur le Domaine Public Maritime : accès à aménager, application de la réglementation sur la circulation aérienne et terrestre.
 - Développer une agriculture favorable à la biodiversité (entretien et plantation de haies, fauches tardives, pâturage extensif des prairies et des prés salés, maintien des pratiques traditionnelles...)
- Améliorer et/ou restaurer la qualité des eaux côtières et des bassins versants, ainsi que les échanges biologiques entre la terre et la mer.
- Accompagner les modifications liées aux changements climatiques.
- Améliorer les connaissances de la Baie en poursuivant la recherche pour comprendre le fonctionnement et les interactions entre le milieu et les usages (préserver avec l'ensemble des acteurs locaux les zones humides périphériques de la Baie pour leurs fonctions écologiques et leur rôle épurateur et régulateur de l'eau).

Avenir de la baie les questions en jeu

✳ Optimiser la gestion écologique déjà existante des dunes de Dragey, des falaises de Carolles et du bois d'Ardennes.

Ex : favoriser le pâturage extensif, reconquérir la lande sur les falaises (débroussaillage, limitation des fougères et prunelliers)...

Préserver les espèces d'intérêt européen (oiseaux migrateurs et hivernants, colonies d'oiseaux marins des îlots, mammifères marins).

Ex : limiter le dérangement des Phoques veaux-marins, gérer la végétation sur les îlots marins pour favoriser la nidification des oiseaux marins, gérer les boisements en faveur des chauves-souris (arbres morts, diversification des essences forestières)...

✳ Préserver les milieux naturels marins et leur fonctionnement (lagunes côtières, récifs d'Hermelles, bancs coquilliers...).

Ex : sensibiliser sur les circulations terrestres et aériennes, favoriser la collecte manuelle des déchets au niveau de la laisse de mer...

✳ Encourager la protection et la restauration des zones humides et des marais de la Baie pour l'accueil des oiseaux d'eau.

Ex : restaurer des niveaux d'eau favorables à l'accueil des oiseaux, gérer et restaurer les petites zones humides (mares, roselières)...

Améliorer les conditions d'accueil des oiseaux dans les polders.

Ex : maintenir et développer les corridors écologiques tels que les haies ou les bandes enherbées...

Maintenir le fonctionnement des marais salés.

Ex : favoriser une activité pastorale bénéfique aux fonctions écologiques des marais salés (accueil des oiseaux), limiter l'expansion du chiendent par la fauche et/ou le pâturage...

